Admission Master Foncier

Qui peut intégrer le master?

Le Master 1 est **accessible sur dossier puis oral de motivation**:

> aux **titulaires d'une licence de droit**, **de géographie**, **d'aménagement**, **d'urbanisme** ou encore d'**immobilier** ou dont le **niveau juridique et/ou scientifique sera jugé suffisant**;
> aux **titulaires d'une licence professionnelle** dans les domaines de l'aménagement, du foncier, de la topographie ou de la géomatique.

Le Master 2 est accessible:

> aux**titulaires du Master 1**;
> à toute personne titulaire d'un master 1 dont le **niveau juridique et scientifique sera jugé suffisant** (étude du dossier et oral d'entretien).

Comment intégrer le master ?

L'admission en master foncier, comporte deux phases:

> une **phase préalable d'admissibilité** qui est conditionnée par l'examen d'un dossier de candidature;
> une **phase d'admission** consistant, dès lors que le dossier est retenu, en un oral d'entretien d'une dizaine de minutes visant à s'assurer notamment de la motivation du candidat.

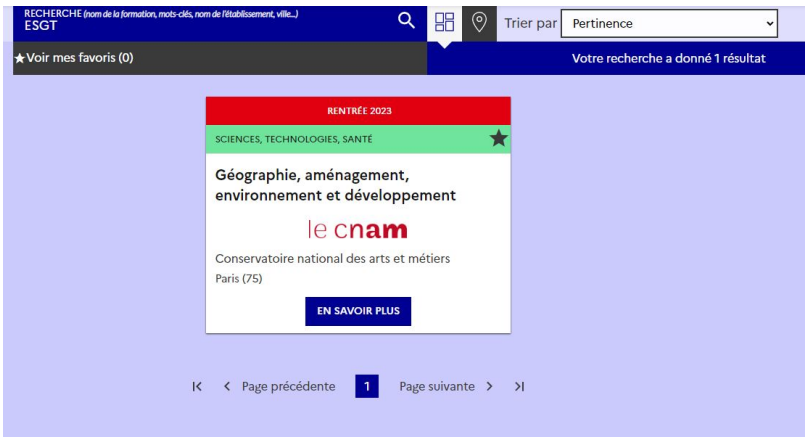
Inscriptions 2024

- Pour les candidats de l'UE

Inscription sur la plateforme monmaster.gouv.fr. Sur l'onglet en haut à droite "Candidatez"

Candidature ouverte à partir du 26 Février jusqu'au 24 Mars

En attendant retrouvez nous sur le site en mettant dans la barre de recherche **ESGT**



Sélectionnez la formation**"Géographie, aménagement, environnement et développement"**

et dans liste des parcours, cliquez sur " **Identification, aménagement et gestion du Foncier**" pour avoir accès aux informations du parcours.

Rappel du Calendrier

Candidature: du 26/02 au 24/03

Examen des candidatures : du 02/04 au 28/05

Phase admission : 04/06/2024 au 24/06/2024

Paramétrage phase complémentaire : date à préciser mais de la mi-juin à la fin juin.

- Pour les candidats Hors UE

Le dossier est à envoyer directement à l'ESGT à l'adresse suivante : admission.esgt@cnam.fr **avant le 24 mars 2024**

Pièces à fournir :

Dans **un seul et unique fichier PDF,** en respectant l'ordre suivant des pièces, vous devez nous faire parvenir :

- la fiche de renseignements précisant notamment vos coordonnées et vos diplômes (à télécharger ici) ;

- copie d'une pièce d'identité avec photographie;

- lettre de motivation (en langue française) ;

- CV;

- relevés de notes et attestations de l'obtention des diplômes depuis le bac (en mettant tout d'abord dans ce fichier PDF, votre dernier diplôme obtenu de niveau licence 3; au besoin, faire traduire en français ces pièces);

- attestation du niveau C1 en français (voir ci-dessous les tests acceptés):

Plusieurs tests (TCF : Test de Connaissance du Français) ou diplômes (DELF: Diplôme d'études en langue française ou DALF : Diplôme approfondi de langue française) certifient un niveau linguistique suffisant.

Télécharger la brochure

Durée du master foncier

2 ans

Nombre d'étudiants par promotion

16

Contacts

Elisabeth Botrel
Responsable du master
elisabeth.botrel@lecnam.net

Laurent Chrétien
Service Admission / Concours
admission.esgt@cnam.fr